



# **SAINT-JUST-LA-PENDUE**

**Bulletin Municipal**  
**Décembre 2011**

# LE MOT DU MAIRE

**A**vec l'automne particulièrement clément que nous avons connu, nous n'avons pas vu arriver la fin d'année, pourtant décembre est là, et voici le temps des bilans, des inventaires, le temps de faire le point sur l'exercice écoulé.

L'année 2011 ne fait que confirmer la crise financière internationale qui touche particulièrement aujourd'hui la zone « euro », elle entraîne des mesures drastiques à tous les niveaux pour les Etats membres d'une Europe endettée et, nous l'avons constaté, très disparate sur le plan économique et social.

Cette crise est probablement de même ampleur, voire pire, que celle de 1929 et ne sera pas sans conséquences sur la vie des citoyens et des collectivités.

C'est le couple franco-allemand, leader de la communauté européenne, dont tous les dirigeants, sans exception depuis l'avènement de la V<sup>e</sup> République, ont sans cesse travaillé pour une amitié sincère et véritable entre nos deux peuples, qui s'efforce de trouver les solutions à cette crise.

A cela s'ajoute la révolution énergétique à laquelle est confronté le monde ainsi que l'avenir de nos ressources en eau potable. Il semble que nous soyons à un tournant de l'histoire de l'humanité.

En France, nous abordons la campagne électorale présidentielle et législative ; souhaitons que son niveau reste correct, que chacun puisse librement s'exprimer sans débordement, sans haine, et que la vérité l'emporte sur la démagogie.

Le conseil municipal a conscience de la gravité de cette situation financière, et si nous continuons de travailler, de faire avancer des projets, nous devons faire preuve de prudence afin de gérer aux mieux les intérêts des Sanjustois dans les dépenses de fonctionnement comme d'investissement pour notre commune, notre objectif étant de présenter un bilan financier sain en fin de mandat avec un endettement raisonnable. La réforme des collectivités locales, de la fiscalité communale et la suppression de la taxe professionnelle ne font que conforter notre prudence.

Mais à cela s'ajoute, et c'est bien dommage, un fait beaucoup plus grave pour notre commune : la mise en place de la **FPU** (Fiscalité Professionnelle Unique) à la Copler.

**Etudiée** en séminaire le 17 novembre, **proposée, acceptée hâtivement et dans l'urgence** le 1<sup>er</sup> décembre, malgré l'opposition des représentants Sanjustois, cette décision nous est aujourd'hui **imposée** par une majorité des délégués du territoire intercommunal.

Elle consiste pour la Copler à **encaisser, seule, l'intégralité des recettes** liées à l'économie locale ; en échange, la Copler nous reversera une **compensation** identique à la recette perçue en 2011, mais dont **le montant sera définitivement figé**.

Par conséquent, elle nous privera dès l'année prochaine, des recettes de la **CFE** (Cotisation Foncière des Entreprises) des six nouvelles installations commerciales ou artisanales à St-Just en 2011, comme de celles des années à venir, qui seront **confisquées** par la Copler. **Au mépris** de notre travail et de la commune, la CFE qui aurait dû **légitimement** être versée à St-Just par les ASF (Autoroutes du Sud de la France) dès la mise en service du nouvel axe autoroutier sera **accaparée** par la Copler, contrairement à des pratiques différentes dans d'autres communautés de communes. Et pourtant, ne sommes-nous pas la **seule** commune du canton impactée par le tracé de cette nouvelle voie de communication, les **seuls** à avoir travaillé sur ce projet au côté de nos amis de la communauté de communes de Balbigny ?

Après cette **funeste décision**, la communauté de communes, qui n'apporte aucune aide à St-Just, bénéficiera désormais de tout le dévelop-

pement économique local dans lequel nous nous sommes personnellement investis, c'est-à-dire des derniers avantages qui en découlent, mais aussi de la maîtrise des taux de fiscalité dans ce domaine...

Les délégués Sanjustois souhaitaient et réclamaient une **réduction des dépenses** de fonctionnement et d'investissement **inutiles, superflues, malvenues et trop coûteuses** dans le contexte actuel pour l'ensemble des contribuables du territoire de la Copler, mais, une fois encore, cette sage proposition a été écartée !...

Ce **stratagème** rapidement mis en place va permettre à la Copler de bénéficier d'une façon sensible mais **provisoire** d'une hausse de la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) versée par l'Etat pour équilibrer son prochain exercice en 2012. Cette recette est toutefois loin d'être pérenne dans le contexte de crise que nous traversons et pourrait diminuer rapidement. Mais il lui permettra **provisoirement** de ne rien changer et de maintenir sa politique des dépenses qui nous laisse perplexes et que nous dénonçons depuis quelques années.

Cette **décision est grave et sans précédent**, c'est une première **perte d'autonomie financière** pour notre collectivité qui pourrait être la première étape d'une **mort programmée** pour nos communes.

Encore quelques **efforts destructeurs**, par exemple : un **transfert** massif de compétences à la Copler, une **mutualisation** totale du personnel administratif et de voirie, et se fera alors la remise officielle des clés de la Mairie à l'**organe centralisateur** qui pourra **décider, diriger, s'imposer, s'incruster, collecter et s'occuper** de tout... **mais à quel prix pour les contribuables ?**

Sur le plan communal, cette année, nous avons connu l'aboutissement de notre projet « petite enfance » avec l'ouverture de la crèche qui fonctionne sous forme associative avec « L'équipe des P'tits Milous ».

Pour ce qui est de l'école primaire, les effectifs toujours en hausse sont aujourd'hui de 199 élèves et, après l'ouverture d'une septième classe dès 2009, l'ouverture d'une huitième classe a été accordée à notre commune, à la rentrée de septembre, par les services de l'académie attentive à l'évolution des effectifs. Nous devons donc agrandir le groupe scolaire, le projet est aujourd'hui à l'étude.

L'ancienne école maternelle restera finalement dans le domaine communal, et l'équipe des employés municipaux, renforcée cette année par le recrutement de Christian André, procède au moindre coût, à la rénovation des locaux. Une partie a déjà été mise à disposition, pour les vacances de la Toussaint, au centre de loisirs « Les Enchanteurs », et, au printemps, les bénévoles de la bibliothèque prendront possession de nouveaux locaux dont la superficie, beaucoup plus importante, permettra **d'augmenter considérablement le nombre d'ouvrages** mis à la disposition du public jeune et adulte.

Enfin le réaménagement de la rue de Lyon est à l'étude et sera mené à bien après la mise en place d'un « Contrat Communal d'Aménagement » regroupant tous les projets des 5 ans à venir en collaboration avec les services du Conseil Général.

Comme vous le constatez, les jours se suivent, sont parfois agréables, parfois plus moroses, mais la foi dans notre fonction d'élu est là, je resterai imperturbable dans les mouvances que nous traversons, et avec l'équipe municipale, je continuerai de mettre toute mon énergie et tout mon enthousiasme pour que vive notre St-Just !

Je vous souhaite à tous une bonne et heureuse année ainsi qu'à vos familles, vos amis et tous ceux qui vous sont chers, que la paix règne sur la terre et dans le cœur des hommes !

**Votre Maire, Guy FABRE**

Sauver ce qui peut encore être sauvé pour rendre l'avenir seulement possible,  
voilà le grand mobile, la passion et le sacrifice demandés.

Albert CAMUS



## COMMISSION DES FINANCES

Après la suppression de la taxe professionnelle et une année 2010 dite de transition, la nouvelle fiscalité locale est entrée pleinement en application.

Depuis cette année, la commune perçoit :

- ➔ sa part de taxe d'habitation,
- ➔ sa part de taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties,
- ➔ la part de taxe d'habitation et de taxe foncière sur les propriétés non bâties auparavant encaissée par le département, ce qui justifie une différence sensible sur les taux,
- ➔ la cotisation foncière des entreprises (C.F.E.),

- ➔ une taxe additionnelle sur le foncier non bâti,
- ➔ une part de l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau (I.F.E.R.),
- ➔ une partie du produit de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (C.V.A.E.),
- ➔ une dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (D.C.R.T.P.),
- ➔ un versement du fonds national de garantie individuelle des ressources (F.N.G.I.R.).

Cette savante alchimie permet, *à priori*, de garantir aux collectivités un niveau d'autonomie financière satisfaisant.

## NOS IMPÔTS

| Taxe                       | 2010      |       |                | 2011      |       |                |
|----------------------------|-----------|-------|----------------|-----------|-------|----------------|
|                            | Base      | Taux  | Produit        | Base      | Taux  | Produit        |
| Habitation                 | 1 337 000 | 7,95  | 106 292        | 1 416 000 | 16,05 | 227 268        |
| Foncier bâti               | 1 224 000 | 13,15 | 160 956        | 1 278 000 | 13,48 | 172 274        |
| Foncier non bâti           | 63 300    | 32,67 | 20 680         | 63 700    | 35,15 | 22 391         |
| Compensation relais C.F.E. | 4 296 000 | 9,07  | 389 647        | /         | /     | /              |
|                            |           | 9,72  | 855            | 433 500   | 19,89 | 86 223         |
| <b>SOUS-TOTAL</b>          |           |       | <b>678 430</b> |           |       | <b>508 156</b> |
| C.V.A.E.                   |           |       | /              |           |       | 49 756         |
| I.F.E.R.                   |           |       | /              |           |       | 3 060          |
| D.C.R.T.P.                 |           |       | /              |           |       | 45 710         |
| F.N.G.I.R.                 |           |       | /              |           |       | 79 322         |
| Taxe additionnelle FNB     |           |       | /              |           |       | 641            |
| <b>TOTAL</b>               |           |       | <b>678 430</b> |           |       | <b>686 645</b> |

### ■ LA DETTE DE LA COMMUNE

|                                   |   |                  |
|-----------------------------------|---|------------------|
| – au 1 <sup>er</sup> janvier 2011 | : | 1 732 590        |
| – prêt investissements 2011       | : | 0                |
| <b>Total</b>                      |   | <b>1 732 590</b> |
| – capital remboursé en 2011       | : | 158 494          |
| – dette au 31/12/11               | : | 1 574 096        |

### Annuité payée en 2011

|                             |   |                |
|-----------------------------|---|----------------|
| – charge d'intérêts         | : | 74 832         |
| – remboursement du capital  | : | 158 494        |
| <b>Total</b>                |   | <b>233 326</b> |
| – intérêts ligne trésorerie | : | 3 441          |

*Il est à souligner que les élus locaux, toujours prévoyants, n'ont pas contracté d'emprunts « toxiques ».*

## BUDGET 2011 : LE FONCTIONNEMENT

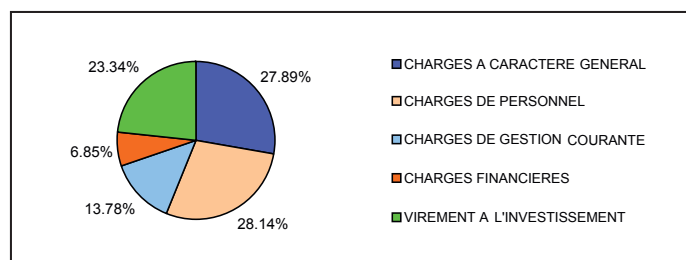
### DÉPENSES

|                                     |                  |
|-------------------------------------|------------------|
| – Charges à caractère général       | 319 341          |
| – Charges de personnel              | 322 230          |
| – Charges gestion courante          | 157 830          |
| – Charges financières               | 78 300           |
| – Charges exceptionnelles           | 60               |
| – Virement section d'investissement | 267 310          |
| <b>Total</b>                        | <b>1 145 071</b> |

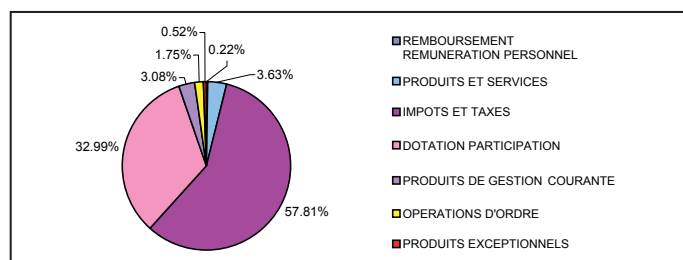
### RECETTES

|                                        |                  |
|----------------------------------------|------------------|
| – Remboursement rémunération personnel | 2 500            |
| – Opérations d'ordre                   | 20 000           |
| – Produits des services                | 41 550           |
| – Impôts et taxes                      | 661 955          |
| – Dotations / participations           | 377 766          |
| – Produits gestion courante            | 35 300           |
| – Produits exceptionnels               | 6 000            |
| <b>Total</b>                           | <b>1 145 071</b> |

### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



### RECETTES DE FONCTIONNEMENT



## BUDGET 2011 : L'INVESTISSEMENT

### DÉPENSES

|                                       |                   |
|---------------------------------------|-------------------|
| – Solde 2010 reporté                  | 312 894,31        |
| – Opérations d'ordre                  | 20 000,00         |
| – Capital des prêts                   | 158 690,00        |
| – Crèche                              | 40 566,00         |
| – Voirie 2011                         | 67 869,16         |
| – Reste à réaliser 2010               | 293 083,37        |
| – Informatique mairie                 | 3 213,00          |
| – Maison des associations             | 11 995,79         |
| – Rue de Lyon                         | 1 800,00          |
| – Site Internet                       | 5 000,00          |
| – Economies énergie salle polyvalente | 14 260,00         |
| – Bâtiments                           | 15 374,00         |
| <b>Total</b>                          | <b>944 745,63</b> |

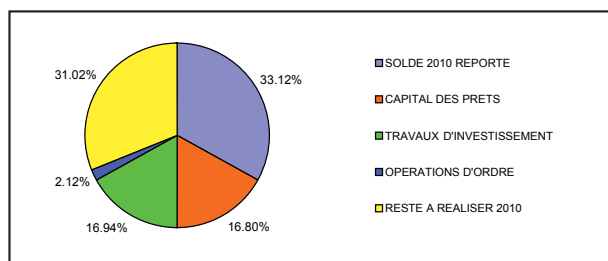
### RECETTES

|                                |            |
|--------------------------------|------------|
| – Virement du fonctionnement   | 267 310,00 |
| – Excédent fonctionnement 2010 | 316 773,63 |
| – FC.TVA                       | 55 408,00  |
| – Subventions                  | 32 260,00  |
| – Reste à réaliser 2010        | 210 494,00 |
| – Cession d'immobilisation     | 49 500,00  |
| – Prêt                         | 13 000,00  |

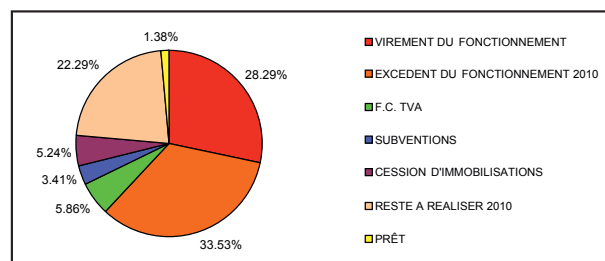
**Total**

**944 745,63**

### DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



### RECETTES D'INVESTISSEMENT



## COMMISSION VOIRIE

### Investissement 2011

Une partie de la rue des Frères ainsi qu'un tronçon de la rue de l'Etang, depuis le chemin de Météranges jusqu'à la route de St-Marcel, ont fait l'objet d'une réfection complète dans le cadre des crédits budgétaires votés cette année.

L'entreprise Eurovia/Dala, retenue après consultation, a réalisé les travaux pour un coût de 69 286 € TTC.



Cette opération a bénéficié d'une aide financière du Conseil Général de la Loire de 17 370 €, représentant 35 % d'un montant subventionnable plafonné à 49 628 € HT.

### Stationnement

Si le stationnement des véhicules sur les accotements de la RD 38 aux abords du stade de foot route de Neulise n'est pas interdit, il présente néanmoins des risques pour la sécurité.

Il est particulièrement souhaitable que les véhicules soient garés soit dans l'enceinte du stade, soit sur le parking situé à l'aval du complexe sportif en direction de Corneys.

### Un programme d'entretien conséquent

30 000 € ont été consacrés à l'entretien de la voirie en général. Le colmatage des nids de poules et fissures a fait l'objet d'une



attention particulière au printemps dernier avec la location à l'entreprise Balmont, pendant une semaine, d'un camion spécialement aménagé.

Cette option s'est révélée efficace puisque la totalité du réseau routier a été traitée pour un coût d'environ 11 000 €.

## COMMISSION BÂTIMENTS COMMUNAUX

### Aménagement de la crèche

Le respect du planning n'a pas été favorisé par les conditions climatiques qui ont perturbé notamment le séchage des dalles et c'est au sprint que les travaux se sont terminés pour obtenir, en date du 21 avril, l'avis favorable de la commission de sécurité de l'arrondissement de Roanne à la délivrance de l'autorisation d'ouverture de l'établissement.



## LE BILAN FINANCIER

### A – Dépenses TTC

|                                                           |        |                |
|-----------------------------------------------------------|--------|----------------|
| Frais d'appel d'offres                                    | 4 044  |                |
| Contrôle amiante – SOCOTEC                                | 1 316  |                |
| Mission SPS / contrôle technique – SOCOTEC                | 5 298  |                |
| Maîtrise d'œuvre – Cabinet FOURNEL                        | 56 785 |                |
| Réseaux humides – SAUR                                    | 506    |                |
| Réseaux secs – ERDF                                       | 3 588  |                |
| Lot maçonnerie / démolition – FAYOLLE BTP                 | 75 600 |                |
| Lot traitement charpente – LAMBERT                        | 5 294  |                |
| Lot charpente bois / étanchéité – SARL BRUN               | 34 054 |                |
| Lot bardage bois – SARL BRUN                              | 23 389 |                |
| Lot menuiseries alu – BATIM'ALU                           | 24 981 |                |
| Lot métallerie – CHAIZE Pierre-Yves                       | 23 831 |                |
| Lot menuiseries bois – SARL BRUN                          | 34 197 |                |
| Lot carrelages / faïences – ARCHIMBAUD                    | 15 815 |                |
| Lot sols minces – BROSSARD / EVOLUD                       | 14 058 |                |
| Lot plâtrerie / peinture – BVR GENON                      | 46 654 |                |
| Lot plafonds suspendus – BVR GENON                        | 3 200  |                |
| Lot plomberie / sanitaires – SAS BEALEM                   | 24 555 |                |
| Lot chauffage bois / VMC – SAS BEALEM                     | 83 740 |                |
| Lot électricité / courants forts & faibles – SA BERTHOLON | 32 817 |                |
| <i>Sous-total travaux TTC</i>                             |        | 513 722        |
| Aménagement extérieur – PJA                               | 6 184  |                |
| <i>Sous-total aménagement extérieur</i>                   |        | 6 184          |
| Mobilier intérieur – JAROZO / ALPHA-BUREAU                | 24 471 |                |
| Espace cuisine – VIALLO / DIAG'ONALE                      | 5 572  |                |
| Informatique & logiciels – CBE / LIGER                    | 4 823  |                |
| Equipement extérieur – CAMIF                              | 3 610  |                |
| Extincteurs – LIS                                         | 388    |                |
| <i>Sous-total équipements</i>                             |        | 38 864         |
| <b>TOTAL GÉNÉRAL DÉPENSES TTC</b>                         |        | <b>558 770</b> |

### B – Financement

|                                                                |         |                |
|----------------------------------------------------------------|---------|----------------|
| • <i>Subventions</i>                                           |         | 249 400        |
| Caisse d'Allocations Familiales                                | 110 400 |                |
| Conseil Général de la Loire                                    | 106 000 |                |
| Ministère de l'Intérieur (député Pascal Clément)               | 20 000  |                |
| Fonds parlementaires pour mobilier (Sénateur Bernard Fournier) | 6 000   |                |
| Enveloppe cantonale de solidarité pour mobilier                | 7 000   |                |
| • <i>Emprunt / autofinancement</i>                             |         | 309 370        |
| <b>TOTAL GÉNÉRAL FINANCEMENT</b>                               |         | <b>558 770</b> |

### ■ Lotissement route de Néronde

Une parcelle de 1 322 m<sup>2</sup> au lotissement route de Néronde reste disponible à la vente au prix de 25 € hors taxes le m<sup>2</sup>. S'adresser en mairie.



### ■ Ancienne école maternelle rue du 11 Novembre

A défaut d'avoir pu vendre cet immeuble, idée première du conseil municipal, il a été décidé de le mettre à disposition de trois associations : les Enchanteurs pour l'organisation du centre de loisirs sans hébergement, le club de l'amitié, et la bibliothèque qui profitera d'un espace plus grand pour élargir son champ d'action au multimédia.

Des travaux de réfection et d'amélioration, pose de faux-plafonds et changement des menuiseries extérieures notamment, pour l'essentiel réalisés par le personnel communal, permettront d'accueillir ces activités dans de bonnes conditions.

En parallèle, après sa démolition par mesure de sécurité en juillet 2010, le mur de soutènement de ce bâtiment a été reconstruit en juillet 2011 par l'entreprise O<sup>2</sup> Construction pour un coût s'élevant à 15 373 € TTC.

### ■ Salle polyvalente

Très endommagé et source de déperdition de chaleur, le bardage de la salle polyvalente côté terrain de foot a été remplacé cet été par l'entreprise Etancoba pour un montant de 14 260 € TT.

Un grillage de protection a été installé par le personnel communal.

Le changement de la chaudière, mise en place il y a 30 ans, constituera le prochain investissement dans ce bâtiment particulièrement « énergivore ».

## La Crèche " Les P'tits Milous "





### ■ Vie scolaire

199 élèves enregistrés à la rentrée de septembre 2011 et une 8<sup>e</sup> classe ouverte (provisoirement) par l'Académie : le conseil municipal, compte tenu de cette évolution et même si cette 8<sup>e</sup> classe n'était pas confirmée en 2012, a pris la décision de principe de procéder à une extension du groupe scolaire pour retrouver une utilisation plus rationnelle de ce bâtiment conçu et subventionné à l'origine pour 6 classes.



La commune accompagne financièrement la vie scolaire par le versement de subventions :

- 55 € par élève au titre des fournitures ou activités,
- 30 € par élève pour les classes transplantées organisées par les enseignants,
- 130 € à l'USEP pour les rencontres sportives entre écoles de différentes communes.

### ■ Restaurant scolaire

Le nombre d'enfants prenant leur repas au restaurant scolaire est en légère augmentation, ce qui aurait au moins tendance à montrer que le service offert est satisfaisant.

La commission, composée d'élus, de parents d'élèves, du personnel et du prestataire n'a d'ailleurs pas relevé, au cours de ses 2 dernières réunions, de problèmes majeurs de fonctionnement, même si elle reste vigilante notamment sur la composition des menus.

Reste qu'il y a forcément des améliorations à apporter, et c'est d'ailleurs dans cet objectif qu'une 5<sup>e</sup> personne a été recrutée pour l'accompagnement des enfants entre 11 h 30 et 13 h 30.

Le prix de vente du repas aux familles a été fixé à 3 € pour la présente année scolaire, le prix d'achat par la commune étant de 3,25 €.

### ■ Contrat enfance - jeunesse

Un nouveau contrat enfance - jeunesse a été signé cette année avec la Caisse d'Allocations Familiales et la Mutualité Sociale Agricole. Ce contrat, qui court jusqu'au 31 décembre 2014, régit notamment les financements apportés par les collectivités et ces 2 entités pour les actions mises en place en direction de la jeunesse.

La crèche, mais aussi le centre de loisirs sans hébergement et l'accueil périscolaire sont concernés par ce contrat et bénéficient d'un soutien financier.

Par ailleurs, afin d'équilibrer le budget de l'association les Enchanteurs pour l'organisation du centre de loisirs sans hébergement et de la garderie périscolaire, une subvention prévisionnelle de 16 380 € a été inscrite au budget 2011 de la commune.

De même, le conseil municipal a programmé une subvention de fonctionnement de 64 669 € au profit de l'association Les P'tits Milous, gestionnaire de la crèche.

Ces montants sont réajustés en fonction des bilans présentés en fin d'exercice comptable par les associations.



*Trop de bonté dans les parents cause la perte des enfants.*

*Charles PERRAULT.*

## ASSOCIATION ESPOIR-SANTÉ-HARMONIE

Espoir-Santé-Harmonie, créée en 1990 par Gérard Desmurs, œuvre pour lutter contre le cancer. Notre volonté est de combattre ce fléau au bénéfice des malades du Roannais.

### RÉALISATIONS 2011

- 3 matelas anti-escarres grâce à l'opération « Roanne, as-tu du cœur » par le Crédit Mutuel.
  - A chacun son Everest.
  - 14 matelas anti-escarres, dont 4 matelas Nimbus à l'hôpital de Roanne.
  - 20 capsules de dépistage du cancer du côlon à l'hôpital de Roanne.
  - 1 nébuliseur à l'hôpital de St-Just-la-Pendue.
- Soit un total de 71 746,51 €.

L'année 2011 qui se termine aura été, comme les années précédentes, excellente. Nos manifestations se sont enchaînées et ont permis de financer pour 71 746 € aux centres de soins du Roannais dont 1 nébuliseur à l'hôpital local.

Ces dons que nous recevons proviennent des particuliers, associations, entreprises, administrations, tous ceux qui se mobilisent pour notre cause et qui nous font confiance, sachant que l'intégralité des fonds est reversée en achat de matériel. En 20 ans, nous avons distribué pour 807 379,46 € de matériel et nous allons toujours au-delà de nos espérances.

Nous profitons de ce bulletin pour remercier la municipalité et tous les Sanjustois qui, chaque année, se mobilisent avec enthousiasme et générosité pour le bon déroulement de notre marche.

Espoir-Santé-Harmonie souhaite à tous pour 2012 une bonne santé et une année faite de joie à partager.



*Une équipe de bénévoles au balisage.*



Fête des Mères



Cadeau aux Mamans

## ► Fêtes...

Parce qu'il faut bien se réserver quelques moments souriants dans un monde pas toujours facile à vivre, la commune organise régulièrement des manifestations où simplicité rime avec convivialité.

C'est ainsi que Malone, Alice, Louis, Anna et une quinzaine d'autres enfants nés entre juin 2009 et mai 2011 ont accompagné leurs mamans qui avaient répondu favorablement à l'appel de la commune le samedi 18 juin pour participer à la fête des mères. Petit cadeau et vin d'honneur ont agrémenté cet agréable rendez-vous printanier auquel, dans un souci de parité et d'égalité, étaient aussi conviés les papas...

Le repas des anciens, offert aux Sanjustois de 70 ans et plus et leurs conjoints, constitue le

rendez-vous incontournable de l'automne ; la présence régulière d'une centaine de convives montre que cet après-midi est apprécié.

Les 199 personnes âgées de 75 ans et plus ont reçu la visite des élus, membres du centre communal d'action sociale et personnel municipal venus offrir, comme chaque année, le colis de Noël et présenter leurs vœux.

Le bureau de bienfaisance, devenu bureau d'aide sociale puis centre communal d'action sociale, est à l'origine de cette action qui se perpétue depuis plusieurs décennies, comme pourrait sans doute en témoigner Jean Muzelle, lequel a décidé, après plus de 50 années de présence assidue aux réunions du conseil d'administration de ces structures, de mettre à terme à ses fonctions et qu'il convient de remercier pour ce long bail au service de nos concitoyens.

## ► Changeons d'univers

Comme l'an passé, la salle polyvalente va recevoir le samedi 28 avril un « spectacle » proposé par la Copler.



Accessible à partir de 3 ans, ce spectacle nous promet de découvrir un univers à la fois énergique, féérique et inattendu autour de photos animalières, de jeux d'enfants et même de bagarres.

## ► Environnement

Autant dans un souci d'esthétique que de sécurité, les arbustes disgracieux situés dans l'espace vert à la Croix Mission ont été arrachés. Le site a été replanté en vivaces donnant un aspect un peu plus agréable à cette entrée du lotissement du Crêt.



La Croix Mission avant...



La Croix Mission après...

## RANDONNÉE 2012

Nous vous donnons rendez-vous pour la marche 2012 le dimanche 15 avril, départ et arrivée à la salle polyvalente (départ à partir de 7 h 30).

Six circuits seront proposés, de 4 à 32 kms, à travers la campagne Sanjustoise, et plus spécialement en Val de Gand.

Les ravitaillements seront faits de produits certifiés Bio.

Les bénévoles de St-Just, chargés d'organiser les circuits, remercient par avance toutes les personnes qui reçoivent les ravitaillements ainsi que les propriétaires de certains passages empruntés.

## MANIFESTATIONS 2012

- En janvier : 19<sup>e</sup> galettes de l'Espoir.
- En janvier : théâtre par la troupe des Pigallous, salle des Halles à Charlieu, à 20 h 30.
- 7 février : conférence par le Professeur Jean-Marie Pelt, salle Fontalon à Roanne.
- 24 mars : concert de jazz par le groupe K TRIO, salle Henon à Mably.
- 25 mars : golf de Champlong à Villerest.
- 14 et 15 avril : foire Bio et Nature, salle polyvalente à St-Just-la-Pendue.
- 15 avril : marche Bio en Val de Gand à St-Just-la-Pendue.
- Du 29 juin au 9 juillet : exposition de peinture au profit de « A chacun son Everest », salle de l'Orangerie à Le Coteau.



## SYNDICAT DES EAUX DU GANTET

A l'issue de la procédure dite Loi Sapin, après étude des offres de trois candidats, les délégués de chacune des cinq communes composant le Syndicat ont à l'unanimité renouvelé leur confiance à la société SAUR pour assurer la gestion du service public de distribution d'eau potable, dans le cadre d'un nouveau contrat d'affermage signé pour une durée de 12 ans et 9 mois à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011.

La cohérence de l'offre, une proposition financière favorable, un renforcement de l'implantation au sein de notre collectivité ont guidé le choix du comité syndical en plus de la capacité éprouvée de cette société à assurer une bonne exploitation et un bon niveau de qualité du service.

### ■ Le prix de l'eau en baisse

Première conséquence de cette renégociation du contrat, le prix de l'eau a baissé comme le montre le tableau ci-contre :

Autre conséquence, la SAUR va changer, sans frais pour l'abonné, tous les compteurs qui seront désormais équipés d'un émetteur radio afin de permettre un relevé de la consommation depuis le domaine public. Dès cette opération terminée, la SAUR assurera deux relèves annuelles et facturera le volume réellement consommé alors qu'actuellement,

|                     | Désignation                                                            | 1 <sup>er</sup> janvier 2010 | 1 <sup>er</sup> janvier 2011 | Variation |
|---------------------|------------------------------------------------------------------------|------------------------------|------------------------------|-----------|
| Part de la SAUR     | Abonnement annuel                                                      | 60,60                        | 53,10                        | - 12,38 % |
|                     | N° 1 (0 à 500 m <sup>3</sup> )                                         | 1,0482                       | 0,6750                       | - 35,60 % |
|                     | Part fixe                                                              | 0,8969                       | 0,5776                       | - 35,60 % |
|                     | Consommation                                                           |                              |                              |           |
|                     | N° 3 (1 001 à 2 000 m <sup>3</sup> )                                   | 0,7983                       | 0,5141                       | - 35,60 % |
|                     | N° 4 (au-delà de 2 000 m <sup>3</sup> )                                | 0,7520                       | 0,4843                       | - 35,60 % |
| Part du GANTET      | Abonnement annuel                                                      | 42,00                        | 42,00                        | 0,00 %    |
|                     | N° 1 (0 à 500 m <sup>3</sup> )                                         | 1,19                         | 1,19                         | 0,00 %    |
|                     | Part fixe                                                              | 1,19                         | 1,19                         | 0,00 %    |
|                     | Consommation                                                           |                              |                              |           |
|                     | N° 3 (1 001 à 2 000 m <sup>3</sup> )                                   | 1,19                         | 1,19                         | 0,00 %    |
|                     | N° 4 (au-delà de 2 000 m <sup>3</sup> )                                | 1,19                         | 1,19                         | 0,00 %    |
| Redevances et taxes | Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau (€/m <sup>3</sup> ) | 0,035                        | 0,035                        | 0,00 %    |
|                     | Redevance de pollution domestique                                      | 0,30                         | 0,31                         | + 3,33 %  |
|                     | TVA                                                                    | 5,5 %                        | 5,5 %                        |           |

### • Composantes de la facture d'un usager consommant 120 m<sup>3</sup>

|                                                    | 1 <sup>er</sup> janvier 2010 | 1 <sup>er</sup> janvier 2011 | Variation        |
|----------------------------------------------------|------------------------------|------------------------------|------------------|
| SAUR                                               | 186,38                       | 134,10                       | - 28,05 %        |
| GANTET                                             | 184,80                       | 184,80                       | 0,00 %           |
| Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau | 4,20                         | 4,20                         | 0,00 %           |
| Redevance de pollution domestique                  | 36,00                        | 37,20                        | + 3,33 %         |
| TVA                                                | 22,63                        | 19,82                        | - 12,42 %        |
| <b>Total € TTC</b>                                 | <b>434,01</b>                | <b>380,12</b>                | <b>- 12,42 %</b> |

une facture intermédiaire prend en compte une estimation de la consommation.

### ■ Pour éviter toute surprise...

Certains abonnés ont eu la mauvaise surprise, en recevant leur facture d'eau, de constater une « surconsommation » due à une fuite sur leur installation intérieure, fuite souvent indétectable à l'œil nu.

Pour éviter ces désagréments, généralement onéreux, mais aussi pour aider à gérer au mieux sa consommation d'eau, la SAUR peut, à la demande du client et après une étude personnalisée, mettre en place au domicile de l'abonné un appareil appelé « Domoveille

vision » qui permet au client de surveiller sa consommation au jour le jour « sans quitter son fauteuil ».

### ■ Communication

A chaque émission de factures, la SAUR tiendra deux permanences, l'une en mairie de St-Just-la-Pendue, siège du Syndicat, l'autre, à tour de rôle, dans une mairie des communes membres, durant lesquelles un technicien pourra recevoir chaque abonné qui le souhaite et répondre à toutes les questions liées à l'eau en terme de facturation, qualité, etc.

Les dates et lieux des permanences seront indiqués sur les factures.



Première visite pour les enfants de Violay.

## CENTRE HOSPITALIER FERNAND MERLIN

La tradition veut que soit présenté le bilan de l'Etablissement au cours de l'année écoulée.

L'Etablissement qui s'appelle désormais **Centre Hospitalier** et non plus **Hôpital Local** a toujours joué son rôle majeur dans le cadre de la proximité en accueillant des malades et des personnes âgées de St-Just-la-Pendue ou de ses environs.

Au cours de cette année, l'Etablissement a préparé le dossier d'agrandissement et de restructuration qui a pour objectif principal la suppression des chambres à 2 lits dont le nombre est important, soit 14, alors que la demande en chambre individuelle est très forte.

L'Etablissement a été un acteur principal dans l'organisation et la venue sur Roanne de

Naomi FEIL, psychologue sociale américaine, fondatrice de la *Méthode de Validation®*, dans le cadre d'un colloque organisé le 17 octobre 2011 et dont le titre était « *Garder le lien avec la personne âgée désorientée* ».

Plus de 750 demandes ont été comptabilisées, alors que la capacité de la salle était de 634 places.

La démonstration et l'application de la *Méthode dite de « Validation® »* a permis aux participants d'être sensibilisés par rapport à cette technique qui est connue dans le monde entier.

Comme on peut le constater, l'Etablissement joue un rôle important dans le cadre du Territoire de Santé du Roannais et un acteur

reconnu, même si les contraintes de la vie collective et les difficultés financières sont très présentes.



Visite de C. Avocat, Président du Grand Roanne.



## Naissances (15)

**LABBÉ** Yann, 1<sup>er</sup> décembre 2010 à Roanne  
**COQUARD** Naomi, 21 décembre 2010 à Roanne  
**PEYRON** Baptiste, 27 décembre 2010 à Roanne  
**NICOLETTI** Kelya, 25 janvier 2011 à Roanne  
**CHANNELLIERE** Louis, 9 avril 2011 à Roanne  
**GOUTTE** Maéline, 20 avril 2011 à St-Priest-en-Jarez  
**ROCHE-BRUGUIERE** Loona Natacha, 3 mai 2011 à Roanne  
**BONNARDOT** Maëlys Sophie, 10 juin 2011 à Roanne  
**PEILLER** Max Alexander, 24 juin 2011 à Roanne  
**BERNARDIN** Quentin, 19 juillet 2011 à Roanne  
**NOGAMIAN** Naëly, 9 août 2011 à Roanne  
**NOGAMIAN** Laïtia, 9 août 2011 à Roanne  
**VIZIER** Juliette, 22 octobre 2011 à Roanne  
**MONTET** Faustine, 3 novembre 2011 à Roanne  
**BAUDIN** Yoann Rémy Louis, 5 novembre 2011 à Roanne

## Décès (15)

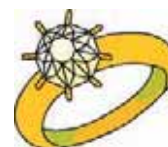
Le présent état mentionne uniquement le décès des personnes domiciliées à St-Just-la-Pendue.

**ROIRE** Michel Marius Antoine, 14 décembre 2010 à l'hôpital local  
**VERGIAT** Marie Claudine née NIGON, 9 janvier 2011 à l'hôpital local  
**DALLERY** Anna Clotilde, 10 janvier 2011 à l'hôpital local  
**MERLE** Henri Claude Marie, 28 janvier 2011 à Roanne  
**FOSCHIA** Marie Louise née SIMON, 28 janvier 2011 à Roanne  
**BRUNEL** Claudius Louis, 7 février 2011 à l'hôpital local  
**MICHON** Jacques, 15 février 2011 à St-Priest-en-Jarez  
**CURÉ** Marie Alice née SARON, 22 février 2011 à l'hôpital local  
**BONNEAUD** Georges Philippe, 4 avril 2011 à St-Just-la-Pendue  
**DUPERAY** Joannès Jean Baptiste, 10 avril 2011 à l'hôpital local  
**KAÏBOU** Didier, 12 mai 2011 à St-Just-la-Pendue  
**DUPERAY** Joséphine Georgette née PERRAUD, 27 mai 2011 à St-Priest-en-Jarez  
**RECORBET** Marthe Jeanne née REY, 7 octobre 2011 à l'hôpital local  
**VALFORT** Jeanne Claude née THELY, 25 octobre 2011 à St-Just-la-Pendue  
**MATHELIN** Paul Marius, 27 novembre 2011 à l'hôpital local



## Mariages (3)

**PEILLER** Olivier Jean-Louis et **LANDROCK** Claudia, 23 avril 2011  
**THIESSET** Cédric André Pierre et **ROUSSET** Sandrine, 25 juin 2011  
**VERNE** Anthony et **RAFFIN** Laetitia Nathalie, 16 juillet 2011



## INFORMATIONS PRATIQUES

### ■ Ouverture du secrétariat de mairie

- ➔ du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30,
- ➔ le samedi de 10 h à 12 h sauf le dernier samedi de chaque mois, tous les samedis du mois d'août, ainsi que les samedis 7 avril, 19 mai et 3 novembre 2012.

### ■ Monsieur le Maire

- ➔ reçoit sur rendez-vous à prendre auprès du secrétariat de mairie.

### ■ Permanence

- ➔ Assistante sociale : le jeudi de 9 h à 12 h.
- ➔ A.D.M.R. : les lundi et jeudi de 9 h à 12 h 30.

### ■ Téléphones utiles

- ➔ Mairie ☎ 04.77.63.20.12  
Email : mairie.stjust.lapendue@orange.fr Fax : 04.77.63.50.51
- ➔ Pompiers de St-Just-la-Pendue ☎ 18
- ➔ Gendarmerie de St-Symphorien-de-Lay ☎ 04.77.64.70.14
- ➔ Trésor Public de St-Symphorien-de-Lay ☎ 04.77.64.75.31
- ➔ SAUR (eau et assainissement) ☎ 04.77.65.40.33
- ➔ Docteur PISANI ☎ 04.77.63.20.87
- ➔ Docteurs CHABANNE ☎ 04.77.63.22.22
- ➔ Pharmacie HERRY ☎ 04.77.63.20.42
- ➔ Infirmiers à domicile (M. FOURIE et M. BIGARNET) ☎ 04.77.63.53.30
- ➔ Kinésithérapeute (M. CARTEREAU) ☎ 06.89.85.61.92
- ➔ Ostéopathe (Mme TOUDIC) ☎ 06.34.57.64.71
- ➔ Ambulance/Taxi/VSL PICOLET-SIROT ☎ 04.77.63.24.30

### ■ Les correspondants de presse

- ➔ La Tribune – Le Progrès : Thierry BOUTILLIER ☎ 04.77.63.52.94  
Email : kathierry@wanadoo.fr
- ➔ Le Pays Roannais : André CREPET ☎ 04.77.63.53.25  
Email : andrecrepet@orange.fr

### ■ Ordures ménagères

La collecte est assurée le jeudi matin par les services de la Copler.

### ■ Déchetterie

La déchetterie, située lieudit Matard entre Croizet-sur-Gand et Saint-Symphorien-de-Lay, est ouverte du mardi au samedi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h (☎ 04.77.63.21.13).

### ■ Tri sélectif

Des points « propreté » vous permettant de trier les verres, les emballages, les papiers, sont accessibles parking avenue des Granges Blanches, carrière rue de Lyon, parking rue des Ecoles, lotissement route de Nérond.

## La ronde des mois

**Janvier** prend la neige pour châte,  
**Février** fait glisser nos pas,  
**Mars** de ses doigts de soleil pâle  
 jette des grêlons aux lilas.

**Avril** s'accroche aux branches vertes,  
**Mai** travaille aux chapeaux fleuris,  
**Juin** fait pencher la rose ouverte  
 près du beau foin qui craque et rît.

**Juillet** met les œufs dans leurs coques,  
**Août** sur les épis mûrs s'endort,  
**Septembre** aux grands soirs équivoques  
 glisse partout ses feuilles d'or.

**Octobre** a toutes les colères,  
**Novembre** a toutes les chansons  
 des ruisseaux débordant d'eau claire,  
 Et **Décembre** a tous les frissons.

**Rosemonde GÉRARD ROSTAND**

## RECENSEMENT DE LA POPULATION À ST-JUST

Comme en 2007, la population de St-Just va être recensée entre **le 19 janvier et le 18 février 2012**.

Chaque foyer recevra donc la visite d'un agent recenseur, porteur d'une carte officielle avec photographie et signature du Maire, qui déposera une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé ainsi qu'une notice d'information sur le recensement.

**Votre participation est essentielle :** le recensement permet en effet de collecter de nombreuses informations sur la population et de mieux comprendre l'évolution de notre pays en général et de notre commune.

**C'est pourquoi la Loi rend obligatoire la réponse à cette enquête.**



**Vos réponses resteront confidentielles.** Elles sont protégées par la Loi et remises à l'INSEE pour l'établissement de statistiques rigoureusement anonymes.

Merci d'ores et déjà de réserver le meilleur accueil aux 4 agents qui sillonneront la commune : **Mme Bernadette FAYOLLE, Mme Sylviane LAURENT, M. Bernard CORTEY et M. Bernard BISSUEL.**

### Service National

*Les jeunes filles et jeunes gens qui atteignent leur 16<sup>e</sup> année doivent solliciter leur inscription en mairie sur les listes de recensement du service national.*

*Pour la 1<sup>ère</sup> période, les jeunes nés entre le 1<sup>er</sup> octobre et le 31 mars : recensement en janvier, février et mars.*

*Pour la 2<sup>e</sup> période, les jeunes nés entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 30 juin : recensement en avril, mai et juin.*

*Pour la 3<sup>e</sup> période, les jeunes nés entre le 1<sup>er</sup> avril et le 30 septembre : recensement en juillet, août et septembre.*

*Pour la 4<sup>e</sup> période, les jeunes nés entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 31 décembre : recensement en octobre, novembre et décembre.*

## ILS SE SONT INSTALLÉS...



Nicolas Coquard – Contrôle technique auto  
Lot. Clos Monard



Claude Lheux – Photographe  
185 rue du 11 Novembre



Karine Berthelier – Complexe & Détente  
11 rue du 11 Novembre



Laurine Chirat – Institut Secrets de beauté  
320 rue du Commerce



Géraldine Toudic – Ostéopathe D.O.  
146 rue du Commerce



Stéphane Cartreau – Masseuse Kinésithérapeute D.E.  
208 avenue du 8 Mai





## Un siècle d'énergie...

Il nous a paru tout à fait naturel d'ouvrir ce bulletin à l'Imprimerie Chirat qui a fêté ses 100 ans d'existence en 2011.

Parce qu'il faut bien reconnaître que, sans cette entreprise, la commune de St-Just ne serait sans doute pas ce qu'elle est aujourd'hui.

Rendez-vous dans cent ans !!!





# INSTANTS CHOISIS



Inauguration de la crèche, les autorités coupent le ruban



Intervention du Maire



Intervention de Monsieur le Président de la Caisse d'Allocations Familiales



Intervention d'une responsable de l'Association « Les P'tits Milous »



Une partie de l'assistance



Sénatoriales 2011 :  
élection des Grands Electeurs



Première rentrée scolaire pour les jeunes et Mi



Visite du sénateur B. Fournier



Visite du sénateur J.C. Frécon





Départ pour  
la distribution  
des colis



Réunion des Présidents d'associations



Débat avec les professionnels sur la F.P.U.



Garden Party à l'Hôpital



Monsieur Crépet dédicace son livre



Départ en retraite de Josette Boutillier



chèle Muzel, ATSEM



Don de la commune de Mertesdorf à l'école primaire de St-Just



Remise d'un nébuliseur par Espoir Santé Harmonie



Les élus accueillent les bébés de l'année



Foire de printemps : les résidents de l'Hôpital exposent leurs tableaux



## Calendrier des Manifestations en 2012 (connues au 30 novembre 2011)

### JANVIER

|             |                                 |
|-------------|---------------------------------|
| Dimanche 8  | Vœux de la municipalité         |
|             | Concours de belote des pompiers |
| Dimanche 15 | Galette des rois des anciens    |
| Mardi 31    | Rencontre USEP                  |

### FÉVRIER

|            |                                                |
|------------|------------------------------------------------|
| Vendredi 3 | Journée du sang                                |
| Samedi 4   | Challenge Maire-Adjoints boulodrome de Croizet |
| Samedi 18  | Tournoi de tennis de table                     |

### MARS

|                       |                                    |
|-----------------------|------------------------------------|
| Jeudi 1 <sup>er</sup> | Dons de plasma                     |
| Samedi 3              | Soirée carnaval du sou des écoles  |
| Dimanche 4            | Banquet des chasseurs              |
| Samedi 10             | Concert de l'harmonie municipale   |
| Dimanche 11           | Thé dansant de la FNACA            |
| Vendredi 16           | Concours de belote du football     |
| Dimanche 18           | Cérémonie de la FNACA              |
| Mardi 20              | Rencontre USEP                     |
| Vendredi 23           | Rencontre USEP                     |
| Samedi 24             | Soirée familiale du tennis         |
| Samedi 31             | Radio crochet du groupe artistique |

### AVRIL

|             |                                               |
|-------------|-----------------------------------------------|
| Jeudi 5     | Dons de plasma                                |
| Samedi 7    | Grand prix des Genêts d'Or                    |
| Dimanche 8  | Concours de boules de l'amicale (tête à tête) |
| Samedi 14   | Foire Bio Espoir-Santé-Harmonie               |
| Dimanche 15 | Marche Espoir-Santé-Harmonie et foire Bio     |
| Samedi 21   | Concours de pétanque des classes en 2         |
| Dimanche 22 | Loto du club de l'amitié                      |
| Samedi 28   | Spectacle de la Copler                        |

### MAI

|             |                                           |
|-------------|-------------------------------------------|
| Vendredi 4  | Concours de pétanque de la chasse         |
| Mardi 8     | Défilé et cérémonie commémorative         |
| Vendredi 11 | Journée du sang                           |
| Samedi 12   | Championnat de tennis                     |
| Dimanche 13 | Championnat de tennis                     |
| Jeudi 17    | Voyage en Allemagne du comité de jumelage |
| Samedi 19   | Championnat de tennis                     |
| Dimanche 20 | Championnat de tennis                     |
| Samedi 26   | Foire                                     |
|             | Championnat de tennis                     |
| Dimanche 27 | Fête des classes                          |
|             | Championnat de tennis                     |

### JUIN

|             |                                            |
|-------------|--------------------------------------------|
| Dimanche 10 | Kermesse de l'association soleil d'automne |
| Samedi 16   | Tir aux pigeons                            |
| Dimanche 17 | Tir aux pigeons                            |
|             | Animation de l'association des commerçants |
| Samedi 30   | Fête de l'école                            |

### JUILLET

|             |                                                   |
|-------------|---------------------------------------------------|
| Samedi 14   | Défilé et concert à l'hôpital                     |
|             | Concours de boules de l'amicale                   |
| Dimanche 15 | Tournoi de football des copains                   |
| Dimanche 22 | Concours inter sociétaires du Tir des Genêts d'Or |
| Vendredi 27 | Concours de pétanque du football                  |

### AOÛT

|             |                                 |
|-------------|---------------------------------|
| Mardi 7     | Concours de boules de l'amicale |
| Mercredi 22 | Pique-nique de la FNACA         |

### SEPTEMBRE

|                        |                                        |
|------------------------|----------------------------------------|
| Samedi 1 <sup>er</sup> | Fête patronale                         |
| Dimanche 2             | Fête patronale                         |
| Lundi 3                | Fête patronale                         |
|                        | Concours de pétanque du sou des écoles |

### OCTOBRE

|             |                       |
|-------------|-----------------------|
| Jeudi 4     | Dons de plasma        |
| Samedi 6    | Championnat de tennis |
| Dimanche 7  | Championnat de tennis |
| Samedi 13   | Championnat de tennis |
| Dimanche 14 | Championnat de tennis |
| Samedi 20   | Championnat de tennis |
| Dimanche 21 | Championnat de tennis |
| Samedi 27   | Foire                 |
| Dimanche 28 | Loto du jumelage      |

### NOVEMBRE

|             |                                      |
|-------------|--------------------------------------|
| Dimanche 4  | Banquet des anciens                  |
| Vendredi 9  | Journée du sang                      |
| Dimanche 11 | Défilé des anciens combattants       |
| Samedi 17   | Soirée familiale du football         |
| Dimanche 25 | Concours de belote du sou des écoles |

### DÉCEMBRE

|                        |                                      |
|------------------------|--------------------------------------|
| Samedi 1 <sup>er</sup> | Banquet des pompiers                 |
| Samedi 8               | Arbre de Noël du conseil municipal   |
| Dimanche 9             | Choucroute de la FNACA               |
| Samedi 15              | Distribution des colis aux anciens   |
|                        | Tournoi de tennis                    |
| Dimanche 16            | Tournoi de tennis                    |
| Vendredi 21            | Arbre de Noël de l'imprimerie Chirat |

## LA VIE ASSOCIATIVE

|                                 |                      |                  |
|---------------------------------|----------------------|------------------|
| ADMR (Personnes âgées)          | Bernard Cortey       | ☎ 09.75.76.20.49 |
| Amicale Laïque                  | Jacques Villard      |                  |
| Anciens d'Algérie               | Joannès Giraud       | ☎ 04.77.63.20.69 |
| Association des Commerçants     | Jacques Borjon-Piron | ☎ 04.77.63.22.41 |
| Association Tir des Genêts d'Or | Maurice Pépino       | ☎ 04.74.05.64.58 |
| Association Soleil d'Automne    | André Crépet         | ☎ 04.77.63.53.25 |
| Bibliothèque                    | Bernadette Fayolle   | ☎ 04.77.63.22.13 |
| Boule Amicale                   | Raphaël Lièvre       | ☎ 04.77.72.45.15 |
| Centre Social Fernand Merlin    | Jean Ruivard         | ☎ 04.77.63.22.59 |
| Chasse Saint-Hubert             | Roger Damian-Farjot  | ☎ 04.77.62.42.27 |
| Club de l'Amitié                | Marie-France Rey     | ☎ 04.77.63.22.86 |
| Comité des Fêtes                | Gaétan Coquard       | ☎ 06.62.53.91.39 |
| Comité Paroissial               | Jean Giroudon        | ☎ 04.77.63.21.29 |
| Donneurs de Sang                | Etienne Gabriel      | ☎ 04.77.63.23.65 |
| Football                        | Guillaume Cortey     | ☎ 04.77.28.15.62 |

|                               |                      |                  |
|-------------------------------|----------------------|------------------|
| Goal Foot                     | Gérard Dumas         | ☎ 04.77.64.62.64 |
| GIC des plateaux de Neulise   | Xavier Stévenin      | ☎ 04.77.62.40.56 |
| Groupe Artistique             | Patrick Philibert    | ☎ 06.70.31.16.04 |
| Gymnastique Volontaire        | Edith Minot          | ☎ 04.77.63.20.24 |
| Harmonie Municipale           | Nicolas Coquard      | ☎ 04.77.63.22.52 |
| Jumelage                      | Renée Gabriel        | ☎ 04.77.63.53.63 |
| Les Amis de la Chapelle       | Jacques Chermette    | ☎ 04.77.63.22.09 |
| Les Enchanteurs               | Corinne Petit        | ☎ 06.09.71.41.55 |
| Les P'tits Milous             | Cécile Laurent       | ☎ 04.77.63.22.08 |
| Pompiers                      | Pascal Peronnet      | ☎ 04.77.63.28.17 |
| Pompiers (Amicale)            | Albert Mathelin      | ☎ 04.77.63.27.81 |
| Prisonniers de Guerre         | Pierre Vergiat       | ☎ 04.77.63.22.25 |
| Responsable local de la Pêche | Jean-Pierre André    | ☎ 04.77.63.27.16 |
| Sou des Ecoles                | Séverine Missire     | ☎ 04.77.64.69.85 |
| STO                           | Dominique Brescancin | ☎ 04.77.63.52.72 |
| Tennis                        | Frédéric Seive       | ☎ 06.33.55.42.85 |
| Tennis de Table               | Jean-Pierre André    | ☎ 04.77.63.27.16 |



## CRÈCHE LES P'TITS MILOUS

La crèche « Les P'tits Milous », gérée par une association, a ouvert ses portes le 26 avril 2011 et a été inaugurée le 27 août 2011. Elle accueille les enfants de 2 mois et demi à 4 ans, encadrés par une équipe diplômée. Elle permet de compléter l'offre de mode de garde de la commune de St-Just-la-Pendue et ses environs.



Depuis son ouverture, le taux de fréquentation important de la crèche montre qu'il y avait une réelle demande des familles.

De nombreuses activités et sorties sont proposées par l'équipe aux enfants. Ainsi, au mois de juillet, les enfants ont pu visiter la ferme pédagogique de Cordelle. Au mois d'octobre, c'est une visite à la maison de retraite qui a permis aux enfants de partager un moment convivial avec les personnes âgées autour de la découverte de leur jardin. Pour les fêtes de Noël, nos p'tits milous se sont rendus à l'hôpital local pour la décoration du sapin, partager un goûter, échanger quelques cadeaux et apporter ainsi un peu de joie à nos pensionnaires.

Tout au long de l'année, un travail est fait sur la cuisine : découverte de nouvelles saveurs, menu « orange », travail autour des légumes



de saison... Les activités ne manquent pas à la crèche !

**Heures d'ouverture : 7 h - 19 h**

**Téléphone : 04.77.63.21.32**

Les membres de l'association ainsi que l'ensemble du personnel de la crèche vous souhaitent une bonne année 2012.

## CENTRE DE LOISIRS « LES ENCHANTEURS »

Cette année, l'association a de nouveaux locaux mis à disposition par la commune à l'adresse suivante : 63, rue du 11 Novembre. Ces locaux sont utilisés pour les vacances scolaires, nous les avons intégrés aux vacances de la Toussaint. Le personnel et les enfants ont pu apprécier ce changement aussi bien dans sa fonctionnalité que dans la pratique des activités. La cantine est attenante à ces locaux.

👉 **Vacances scolaires**, de 7 h 30 à 18 h pour les communes de Neulise, Croizet-sur-Gand et St-Just-la-Pendue.

*Calendrier des vacances scolaires et ouverture de notre centre :*

- Février : du 13 au 24 février 2012,
- Avril : du 9 au 24 avril 2012,
- Juillet : du 9 juillet au 3 août 2012,
- Août : du 27 au 31 août 2012,
- Toussaint : du 29 octobre au 7 novembre 2012,
- Noël : un sondage sera fait en début d'année auprès des familles.

👉 **Mercredis récréatifs**, de 7 h 30 à 18 h pour les communes de Neulise, Croizet-sur-Gand et St-Just-la-Pendue.

👉 **L'accueil périscolaire** pour St-Just-la-Pendue en période scolaire, de 7 h à 8 h 20 et de 16 h 30 ou 17 h 30 à 19 h.

Les inscriptions se font auprès de Laetitia Verne, directrice du centre de loisirs « Les Enchanteurs » à l'adresse suivante : rue des Ecoles (face à la caserne des pompiers), à la salle de la BCD. N'hésitez pas à nous contacter, nous sommes à votre écoute.



**Pour tous renseignements et inscriptions**, veuillez composer le 04.77.62.55.82 ou 06.78.04.87.87 ou 09.64.45.78.50.

### ■ Vacances scolaires

Cette année 2011, 172 enfants (de 4 à 11 ans), résidants sur les communes de Croizet-sur-Gand, Neulise et St-Just-la-Pendue, ont participé à des activités sportives, culturelles, manuelles, intergénérationnelles, etc., sur chaque période de vacances scolaires.

### ■ Mercredis récréatifs

Un programme alléchant est mis en place pour les mercredis récréatifs. Vous pouvez le consulter à la grille d'affichage qui se situe à l'entrée du centre, rue des Ecoles, tous les débuts de mois.

### ■ Accueil périscolaire

L'accueil périscolaire est nécessaire pour répondre aux besoins de la plupart des parents qui

travaillent. Pour l'enfant, fréquenter l'accueil périscolaire, c'est toujours passer d'un univers à un autre : il passe de l'école à la famille (ou de la famille à l'école). C'est un lieu de plus dans sa journée. C'est aussi passer un nouveau temps en collectivité. L'enfant a donc besoin de s'y sentir attendu et accueilli et il doit pouvoir y recréer un monde à lui.

Le contact parents et animateurs est très important dans notre domaine pour vos enfants qui partagent avec nous des moments de détente, de loisirs et d'activités leur correspondant.

Nous tenons à remercier toutes les municipalités pour leur soutien aussi bien moral que physique, ainsi que nos partenaires financiers : CAF, MSA et Conseil Général de la Loire.

*L'association centre de loisirs  
« Les Enchanteurs » vous souhaite  
à tous une bonne année 2012.*

## SOU DES ÉCOLES

Notre association a pour but de soutenir les projets mis en place par l'équipe enseignante de l'école publique.

Nous organisons donc pour cela tout au long de l'année de nombreuses manifestations pour financer des activités sportives et culturelles, ainsi que du matériel éducatif (livres, vélos en maternelle).

L'association remercie toutes les personnes qui contribuent par leur soutien ou leur présence à la réussite des animations qu'elle organise.

### ■ Activités de l'année écoulée

• **Activités sportives, USEP :** le sou des écoles est affilié à la Fédération des Œuvres Laïques et permet ainsi aux élèves du CE1 au CM2 de prendre part à trois rencontres sportives avec des écoles du canton.

• **Danse à l'école :** la classe de CM2 a mené un projet qui a permis de créer une danse ainsi que son support musical, cela en collaboration avec l'école de Fourneaux. Les élèves ont assisté à une représentation et se sont produits au théâtre de Roanne.



• **Activité vélo :** tout au long de l'année, les élèves de CM1 et CM2 ont participé à un cycle vélo avec pour objectif des sorties extérieures de l'école, accompagnés de parents bénévoles ayant reçu un agrément.



• **Plusieurs ateliers cuisine** ont été organisés (galettes, crêpes) avec bien sûr dégustation.

• **Spectacle de Noël :** au mois de décembre, pour finir l'année autour d'un goûter bien mérité, les élèves de toute l'école se sont vus offerts un spectacle médiéval, avec objets et décors, qui a enchanté petits et grands.



• **Défi-lecture :** les élèves de GS et CP ont participé à un défi-lecture avec l'école de Violay. Ils ont marché de Violay à Montchal puis, après le pique-nique, ont fait un jeu de piste sur les livres étudiés tout au long de l'année.

### ■ SORTIES DE FIN D'ANNÉE :

• **Voyage scolaire du CP au CE2 :** après avoir travaillé sur le thème des oiseaux durant l'année, les 3 classes se sont rendues au parc des oiseaux à Villars-les-Dombes. Ils ont assisté à un très beau spectacle mettant en scène les vedettes du parc (rapaces, perroquets...).

• **Voyage scolaire des classes du cycle 1 :** les 2 classes se sont rendues à la ferme pédagogique de Cordelle pour y découvrir les soins prodigués aux animaux.

• **Les classes de CM1 et CM2** ont visité plusieurs sites historiques de Roanne ainsi qu'une exposition.

• **Fête de fin d'année :** un spectacle de professionnels a été proposé aux familles à cette occasion, et l'après-midi s'est poursuivie avec des petits jeux de kermesse bien appréciés des enfants. La journée toujours conviviale s'est terminée autour d'un buffet.

### MANIFESTATIONS POUR L'ANNÉE 2011-2012

- ✓ Vente de pizzas, le vendredi 10 février 2012
- ✓ Soirée carnaval, le samedi 3 mars 2012
- ✓ Vente de pizzas, le vendredi 4 mai 2012
- ✓ Fête de l'école, le samedi 30 juin 2012
- ✓ Concours de pétanque, le vendredi 31 août ou le lundi 3 septembre 2012.





## ASSOCIATION SOLEIL D'AUTOMNE

Depuis près de 15 ans, les bénévoles de l'association, bien qu'en très petit nombre, se dévouent auprès des résidents de l'hôpital local Fernand Merlin. Diverses activités sont proposées :

▲ **Le chant** avec l'aide de Michel, accordéoniste. Les résidents disposent d'un cahier de chant écrit en gros caractères. De nombreux airs connus y figurent. Des résidents acceptent parfois de chanter. Tous reprennent en chœur les refrains, après les couplets chantés par des bénévoles.

▲ **Le jeu de loto** réunit à chaque fois une vingtaine de résidents. Cette animation est très appréciée. Elle fait appel aussi à la mémoire avec des questions sur les numéros tirés. Un petit cadeau récompense les cinq premiers.

▲ **L'atelier mémoire**, lui aussi, est très bénéfique aux résidents. Il a une visée théra-

peutique en aidant les personnes à conserver, à « dérouiller » leur mémoire ancienne, la mieux conservée. Aidés de fiches adaptées, les résidents sont invités à s'exprimer sur des sujets variés. Une place est faite à l'actualité.

▲ **Diverses fêtes** : Noël, carnaval, Pâques, fête des mères et pères, anniversaires... Ces derniers sont marqués avec la venue d'un petit orchestre, la dégustation du gâteau d'anniversaire et la remise d'un cadeau.

▲ **Diverses sorties ont été effectuées avec le minibus** payé en grande partie par la fondation des hôpitaux de Paris et de France : visite du musée du tissage à Bussières, pique-nique, décoration de Noël à Roanne...

▲ **La semaine bleue** a été marquée mercredi 19 octobre, avec une animation enfants – résidents. Elle avait pour thème les communes du canton. Enfants et résidents se sont



prêtés au jeu des questions concernant les communes voisines.

▲ **Dimanche 27 novembre 2011**, l'association a organisé un 2<sup>e</sup> marché de Noël. Plusieurs exposants ont proposé les produits de leur fabrication.

### **Dimanche 10 juin 2012,**

l'association organisera sa 8<sup>e</sup> kermesse (sauf événement contraire).  
Une date à retenir, car la tombola comportera de magnifiques lots.

## A.D.M.R. (Aide à Domicile en Milieu Rural)

Le projet A.D.M.R. est de créer, gérer et développer des services à domicile pour répondre aux attentes de l'ensemble de la population en milieu rural.

Sur notre commune, l'association est compétente et agréée pour le service à domicile adultes, personnes âgées et personnes handicapées (elle intervient aussi sur les communes voisines de Croizet, Ste-Colombe et St-Cyr). Des permanences régulières se tiennent à la mairie les lundis et jeudis matin, de 9 h à 12 h (tél. : 04.77.63.20.12).

Pour les familles ayant des enfants de moins de 16 ans, le service est cantonal. Il est géré par la maison des services, route Nationale à St-Symphorien-de-Lay (tél. : 04.77.62.76.59). A cette même adresse, on peut joindre également le S.I.A.D. (Service de soins Infirmiers A Domicile).

En même temps, tous ces services contribuent à la création d'emplois.

L'assemblée générale de notre association s'est tenue le 23 septembre en présence



Assemblée générale.

### **Avoir 80 ans (1931-2011)**



(De gauche à droite et de bas en haut) : 1<sup>er</sup> rang : Janine Roche ép. Giraud – Joseph André – Yvette Raffin ép. Peronnet – Henri Filletton – Colette Ducreux ép. Valfort – René Valfort – Annie Santin – Pierre Bochart.  
2<sup>e</sup> rang : Yvonne Labouré ép. Channelière – Claudette Mathelin ép. Felix – François Annet – Marie Joséphe Reynaud ép. Thivel – Marie Louise Grandchamp ép. Jusselme – François Giraud – Louise Rey ép. Mérieux – René Duinat.  
3<sup>e</sup> rang : Marie-Louise André ép. Giraud – Louis Mercier – Jeanne Veluire ép. Giraud – M. Maspes (accordéoniste) – Thérèse Giroudon ép. Pardon – Maurice Bozio.

d'une nombreuse assistance (60 personnes) dont les Maires de St-Just et de Croizet ainsi que M. Chartier, Conseiller Général. Le rapport 2010 a montré une stabilité de l'activité, soit 14 600 heures effectuées par 18 salariées chez 104 clients adhérents.

Cinq nouveaux bénévoles ont été désignés au conseil d'administration en vue de l'élection du prochain bureau.

M. Chartier est intervenu en fin de rencontre pour évoquer la compétence du Conseil Général pour le financement de l'aide à domicile aux personnes âgées qui peuvent prétendre à l'APA (dossier à retirer à la mairie de sa commune) et tient compte de plusieurs critères : état de santé, ressources... Après l'envoi du dossier au Conseil Général, une assistante sociale rend visite à la personne concernée avant l'attribution d'une prise en charge.

Concernant l'amélioration du logement, le Conseil Général peut également apporter une aide après instruction du dossier par le CAL-PACT (Comité d'Amélioration du Logement), rue Georges Ducarre (près de l'Hôtel de Ville) à Roanne, auprès duquel il faut s'adresser.

## AVEC LE CLUB DE L'AMITIÉ

2011 a été pour le club l'année du changement. En effet, après 15 années de dévouement, Etienne Giroudon, notre vice-président, a souhaité laisser sa fonction pour souffler un peu et profiter pleinement de nos diverses activités. Nous le remercions vivement pour toutes ces heures consacrées au service des aînés.

En équipe, nous avons essayé de nous répartir les différentes tâches qu'il assumait.

Nous avons réussi à maintenir toutes les manifestations qui avaient lieu précédemment :

✚ Le super loto du 17 avril qui a connu un bon succès.

✚ Le voyage d'une semaine qui nous a permis de découvrir les charmes de la Côte d'Azur et de l'arrière-pays niçois. Il a laissé de bons souvenirs à tous les participants.

✚ De nombreux concours, entre adhérents, de belote, tarot, scrabble, pétanque. Ils sont gratuits mais primés.

✚ Plusieurs journées conviviales : soupe aux choux pour célébrer la venue du printemps,

tête roulée, châtaignes grillées et « bignettes » pour ensoleiller l'automne.

✚ Des sorties restaurant avec notamment, cette année, une nouveauté : la dégustation de la « Groasse » à Fourneaux.

✚ Une journée découverte du Brionnais avec visite du marché aux bovins de St-Christophe-en-Brionnais et du musée d'Oyé ; rencontre avec une artiste qui, avec de simples feuilles d'arbres, crée des personnages pleins de poésie.

✚ Un après-midi spectacle avec Isa et Chris, deux soirées vidéo, etc.

Pour 2012, le programme sera tout aussi alléchant.

✚ Retenez la date du **22 avril** qui sera celle de notre **super grand loto**. Nous vous espérons nombreux car des lots très intéressants vous attendent.

✚ La date de notre voyage de 7 jours est également fixée. Celui-ci aura lieu du 25 juin



au 1<sup>er</sup> juillet. Nous logerons à Cholet et nous découvrirons le parc du Puy du Fou et son spectacle nocturne, Saumur et son école nationale d'équitation et nous rencontrerons aussi un artisan savonnier et un sériculteur.

✚ Chaque jeudi de l'année, à 14 h, salle de la maison commune, rencontre jeux pour ceux qui le souhaitent. Café, boissons, brioche sont offerts.

Si vous avez cessé votre activité professionnelle et que vous souhaitez nous rejoindre, sachez que vous serez les bienvenus. Ensemble nous partagerons de bons moments de détente et d'amitié.

## CENTRE SOCIAL FERNAND MERLIN

Au cours de l'année 2011, le comité de gestion du centre social Fernand Merlin a été renforcé avec l'arrivée de nouveaux bénévoles.

### ■ Les deux principales activités sont :

✚ la gestion de l'utilisation du chalet,

✚ la coordination de l'organisation des circuits pour la randonnée annuelle en faveur de « Espoir-Santé-Harmonie », lutte contre le cancer en Roannais, en concertation avec la municipalité et avec la participation de nombreux bénévoles adhérents du centre social (les marcheurs du mardi), ou représentants d'autres associations.

### ■ Concernant la gestion du chalet

Des travaux ont été effectués en début d'année pour améliorer le confort (peinture, chauffage, portail du garage).

Le règlement a été sensiblement modifié pour l'utilisation du chalet par les familles et les associations de St-Just.

Celles-ci doivent contacter en premier lieu la mairie (tél. : 04.77.63.20.12) pour arrêter leur date de réservation. Ensuite un bénévole du centre social fera parvenir la convention à signer et les modalités d'utilisation. La veille de celle-ci, en principe à 11 h (sauf dispositions particulières) et à l'issue de l'occupation, un état des lieux



et un relevé du compteur EDF seront effectués en présence d'un employé municipal. Le trésorier du centre social fera alors parvenir le relevé des frais pour le paiement.

Le centre de loisirs ayant de nouveaux locaux rue du 11 Novembre, les locations pour les vacances scolaires et le mois de juillet sont maintenant possibles.

## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

### ■ Bilan de l'année écoulée

✚ Novembre 2011 : projection du documentaire sur la Namibie.

✚ De janvier à mai 2011 : 12 enfants de CM ont bénéficié d'une douzaine d'animations dans le cadre de Couleurs du Monde et ont assisté au jury final à Ambierle en juin pour élire le meilleur album parmi les 8 proposés sur le thème « Rire ».

✚ Juin 2011 : 3 classes de CP-CE1-CE2 ont eu 2 heures d'animations chacune, sur le thème des oiseaux.

Et chaque semaine, des permanences :

**Le mercredi, de 15 h 30 à 17 h 30**

**Le samedi (sauf dernier du mois),  
de 10 h 00 à 12 h 00**

**Cotisation annuelle : 5 euros par famille**

### ■ Des projets :

✚ Le 2 décembre : vidéo conférence « sur les chemins du monde ».

✚ L'achat de nouveaux albums enfants et de romans pour les adultes.



✚ 1 ou 2 expositions destinées aux scolaires ou tout public...

✚ Le déménagement, au printemps, dans 2 salles de l'ancienne école maternelle sur 80 m<sup>2</sup>. Plus d'espace, plus de linéaires donc plus de choix avec un coin multimédia doté de 3 ordinateurs avec accès à internet.



## DONNEURS DE SANG

Avec plus de 3 millions de prélèvements réalisés par an, les Français se montrent généreux. 1,64 millions de donateurs se sont présentés en 2010 contre 1,68 l'année précédente. Cette baisse est heureusement compensée par une fidélisation plus importante : 1,85 don par donneur contre 1,81 auparavant. 2 dons de moyenne par donneur permettraient d'éviter les tensions sur l'approvisionnement. 98 % des Français pensent que le don de sang permet de sauver des vies, mais seuls 4 % de la population, en âge de donner, donne son sang ! Tous ces chiffres nous montrent combien il est essentiel de recruter de nouveaux donateurs et de les fidéliser afin de couvrir les besoins des malades. Alors n'hésitez plus, passez à l'acte, votre sang fera la différence.



Réunion de bureau des 4 communes en début d'année.

**Dates de prélèvements pour 2012, à la salle polyvalente :**  
**Vendredi 3 Février - Vendredi 11 Mai - Vendredi 9 Novembre**  
**de 16 h à 19 h**

**Dons de plasma, sur rendez-vous au 04.77.70.87.87. :**  
**Jeudi 1<sup>er</sup> Mars - Jeudi 5 Avril - Jeudi 4 Octobre**  
**de 14 h à 18 h, à la salle polyvalente**

## UN WEEK-END SOUS LE SIGNE DU JUMELAGE



Comme chaque année, le week-end de l'Ascension était placé sous le signe du jumelage, et les Sanjustois ont accueilli leurs amis allemands.

Le programme organisé par le comité de jumelage était particulièrement intéressant :

Le vendredi matin était consacré à la visite du musée « l'aventure Michelin » à Clermont-Ferrand, et l'après-midi à la découverte de la vieille ville, des petites ruelles avec leurs immeubles typiques en roche volcanique, de la cathédrale « Notre-Dame-de-l'Assomption » de style gothique, où les plus téméraires, après avoir gravi les 252 marches de la plus haute tour, ont pu admirer la ville, la chaîne des Puy et la plaine de la Limagne. La visite s'est terminée sur la place de Jaude, entourée de ses magnifiques immeubles de style renaissance, et au pied de la célèbre statue de Vercingétorix. Ce voyage dans la capitale auvergnate a été très apprécié de tous.

Le samedi matin avait lieu à la mairie la rencontre officielle. Guy Fabre a reçu des mains de Ruth Wilhem, Maire de Mertesdorf, la copie d'une fresque découverte dans la région de Trèves qui représente une classe romaine. Destinée au groupe scolaire, elle sera installée dans les prochaines semaines.

Pour terminer ce séjour, toutes les familles se sont retrouvées le samedi soir à la soirée organisée par l'harmonie municipale.

Dimanche en fin de matinée, les familles d'accueil ont accompagné leurs hôtes allemands et regardé, avec un brin de nostalgie, s'éloigner le bus en direction de Mertesdorf. Rendez-vous est donné à l'année prochaine.

Deux nouvelles familles ont rejoint l'association en 2011, apportant un sang neuf, de nouvelles idées et leur participation à l'organisation du loto annuel.

**Si vous souhaitez nous rejoindre, contactez-nous au 04.77.63.53.63**  
**(Renée Gabriel).**

## COMITÉ DES FÊTES

La fête patronale de septembre 2011 s'est déroulée sous un soleil radieux. Malgré la chaleur régnant dans la salle, une grande foule est venue admirer le « show Carnavalera » du dimanche après-midi. Cette troupe, composée d'un chanteur et de 4 charmantes danseuses, a offert au public un spectacle éblouissant.

Le traditionnel porcelet à la broche du dimanche soir, préparé par notre traiteur local Christophe Rozier, a réuni quelques 250 convives.

Le bal du samedi, animé par « DJ Coc », a également rassemblé beaucoup de jeunes.

Le samedi 29 octobre 2011, nous avons organisé un dîner spectacle avec le sosie officiel de Patrick Bruel. Jérôme Maugis, de son vrai nom, a fait chanter et même danser la salle en reprenant ses plus grands titres comme « Place des grands hommes », « Au café des délices » ou encore « Casser la voix ». Les chanceux ayant réservé leur carte à l'avance ont pu admirer son talent. Le délicieux cuissot de veau à la broche, préparé et servi à table par la maison Rozier, a régalié les convives.

Pour finir, le comité des fêtes est une association permettant d'offrir de la gaité aux habitants ainsi que d'animer notre village de St-Just-la-Pendue. En espérant vous voir de plus en plus nombreux à nos manifestations afin que notre village soit joyeux et animé, tout le comité des fêtes vous souhaite une très bonne année 2012.



Spectacle sosie de Patrick Bruel.

## HARMONIE MUNICIPALE

Une saison musicale encore très chargée pour l'harmonie municipale en 2011 qui fut rythmée par les concerts, festivals, commémorations, la fête des classes dans notre commune. Nous avons aussi eu l'occasion de nous produire à l'extérieur dans les villages voisins comme Chirassimont à l'occasion du 80<sup>e</sup> anniversaire de l'Indépendante, Régnay et Pradines pour animer leurs fêtes des classes, Neaux pour le défilé de la fête patronale et pour finir, Charlieu et Mars pour un concert commun réunissant 80 musiciens de Charlieu et St-Just.

Cette année, l'harmonie a innové en remplaçant son traditionnel second concert annuel par une soirée dansante qui débuta par un apéritif concert pendant lequel l'harmonie, dirigée successivement de main de maître par Guy et Magalie, emmena le public vers des horizons riches et variés, de l'univers de la comédie musicale « Starmania », en passant par les musiques de film avec « Pirates des Caraïbes » pour finir dans une féerie africaine avec « African Symphony », sans oublier la marche de « Radetzky » et « Orphée aux enfers » qui ont conquis l'auditoire venu nombreux applaudir notre société.

La soirée se poursuivait avec un repas dansant où étaient conviés les amis de Mertesdorf (commune jumelée à St-Just). Puis sous le signe de l'amitié franco-allemande, l'orchestre « Nostalgic' Musette » attira sur la piste les danseurs dans une

ambiance musette et disco et offrit une « nuit magique » qui restera à marquer d'une pierre blanche.

Nous remercions le comité de jumelage pour son aide et implication dans ce projet qui a été une réussite.

Aussi, notre association partira jouer en Allemagne pour le week-end de l'Ascension en 2012. Oui, la musique nous donne aussi l'occasion de voyager...

Faire connaître la musique est aussi une des prérogatives de notre société qui s'est traduite cette année par un partenariat avec l'école intercommunale de musique et de danse du canton lors de la 1<sup>re</sup> journée « Faites de la musique » qui a eu lieu à Neulise, matinée au cours de laquelle enfants et adultes ont découvert les instruments mis à leur disposition et participé à des répétitions d'orchestre. La 2<sup>e</sup> édition de cette journée est prévue pour avril 2012.

La musique est une activité destinée à tout un chacun, elle est un formidable vecteur d'échanges et d'ouverture vers les autres et le monde. C'est le langage universel par excellence.

Ne passez pas à côté d'un loisir qui peut vous accompagner toute une vie !

Idéale pour les enfants comme pour les adultes, la musique vous apportera, dans ce qu'elle a d'en-



richissant pour chaque individu, l'émotion, la joie, la communication, le partage, des connaissances, une aide tout au long de la vie.

La musique est certes un apprentissage qui exige du travail, mais le plaisir que l'on en retire est très gratifiant, notamment lorsqu'on joue ensemble dans un groupe, sans oublier la fabuleuse ambiance et l'esprit de camaraderie qui règnent au sein de notre société musicale.

Les répétitions de l'harmonie sont ouvertes au public le samedi de 18 h à 19 h 30, route de Lyon.

Amis musiciens intéressés par la musique en ensemble, vous êtes les bienvenus !

Pour tous renseignements, veuillez contacter **Nicolas COQUARD** au **04.77.63.22.52**.

Pour l'apprentissage de la musique, veuillez contacter la **CoPLER** et l'**EIMD** (Ecole Intercommunale de Musique et Danse).

## LES MILANS SCÈNE « APRÈS LE TOUR »...

2011 s'achève pour notre groupe avec les souvenirs de notre dernier spectacle produit au début du printemps.

Encore une fois le public a répondu présent, a beaucoup ri, a apprécié les moments d'émotions. Bref ! Il nous encourage à persévérer pour lui offrir des moments de détente si appréciables à une époque bien morose. Les cyclistes ont rangé leurs vélos, les journalistes, les coaches et supporters sont partis vers d'autres aventures et il est temps de se remettre au travail.

Signalons également la belle saison de nos jeunes artistes qui ont participé au spectacle du dimanche avec succès et qui nous ont enchantés lors de leur soirée préparée de main de maître par Cécile, Charlene, Sandy et Evelyne.

A la parution de cet article, les idées commencent à bouillonner dans les têtes des « créateurs » afin de concocter un spectacle digne des précédents pour début 2013 (objectif « rires » évidemment).

Pour cette année de transition, nous vous proposerons des animations dans notre salle rue Bel Air qui ne demande qu'à vivre. Au programme : Théâtre ? One man show ? Spectacle musical ? Nous sommes en contact avec plusieurs troupes et artistes régionaux. Nous vous informerons des dates et autres précisions par voie de presse et affichage.

Néanmoins, notez sur vos agendas la date du **31 Mars 2012 à 20 h 30** à laquelle sera organisé un radio crochet à la façon « MILANS SCENE » avec des intermèdes et la participation du public tout au long de la soirée. Venez nombreux vous détendre ce soir-là !

Dans l'attente de ces rendez-vous, le groupe artistique « LES MILANS SCENE » vous souhaite une très bonne année 2012.



## BOUGER AVEC LA GYM VOLONTAIRE

Voici 6 bonnes raisons pour adhérer à ce club.

### La proximité :

Les cours sont dispensés chaque lundi de 19 h à 20 h, sauf vacances scolaires, à la salle polyvalente.

### Un encadrement de qualité :

Valérie, professeur, diplômé FFEPGV.

### La dynamique de groupe :

Il est plus motivant de pratiquer des activités physiques en groupe.

### La diversité des exercices proposés :

Assouplissements, step, abdos, aérobic, musculation, relaxation, étirements... En tout, 5 modules avec un thème différent.

### La convivialité :

Le club est intergénérationnel : ados – jeunes et moins jeunes travaillent chacun(e) à son rythme et selon ses possibilités pour que cela reste aussi un moment de détente.

### Les bienfaits du sport :

N'oubliez pas : une activité sportive participe au maintien d'une bonne santé quel que soit l'âge.

Contacts : **Edith ☎ 06.82.37.61.01**  
ou **Nicole ☎ 04.77.63.27.86**.



Groupe gym.



## SAPEURS-POMPIERS DE ST-JUST-LA-PENDUE

Avec près de 200 interventions effectuées sur 2011, le Centre d'Incendie et de Secours a atteint cette année son plus fort niveau de sollicitation depuis sa création.

### Deux raisons majeures expliquent ce chiffre :

⇒ la recrudescence des nids de guêpes sur la période estivale,

⇒ la constante évolution du secours à la personne, phénomène qui s'observe sur le plan national.

Qui dit hausse de la sollicitation, dit nécessité de disposer d'un effectif adapté. Avec une majorité du personnel travaillant hors de la commune, le Centre de Secours connaît des difficultés pour répondre aux interventions en journée avec l'effectif optimum ; c'est la raison pour laquelle nous lançons un appel à toute personne désireuse de devenir sapeur-pompier et disponible sur toute ou partie de la journée.

### Deux autres faits majeurs ont marqué 2011 :

→ La fin de l'engagement de Thierry Plagiau après 25 années de dévouement marquées par un investissement considérable dans l'encadre-

ment du centre, dans son fonctionnement au travers de la gestion de la mécanique et dans la formation au travers de la transmission de son expérience aux jeunes recrues. N'oublions pas non plus ses talents de cuisinier qu'il continuera sans nul doute à mettre à disposition de ses anciens collègues lors des manœuvres et autres manifestations.

→ Le décès accidentel et soudain d'Isidro Baz, ancien sapeur-pompier du Centre d'Incendie et de Secours, qui aura laissé au sein de ce dernier une trace qui n'est pas prête de s'effacer. Isidro s'est en effet énormément investi au niveau de l'encadrement et de la formation. Nous garderons l'image d'un pompier boute-en-train mais surtout

compétent, passionné et désireux de faire évoluer son centre et ses collègues, objectifs qu'il a remplis haut la main au cours des nombreuses années passées au sein de la caserne.

Au niveau casernement, des travaux ont démarré cette fin d'année afin d'aménager un local désinfection pour l'ambulance, local destiné au nettoyage du matériel dans des conditions d'hygiène optimales. Il est prévu également un agrandissement afin de permettre le stockage du matériel d'interventions diverses.

L'ensemble du personnel du Centre d'Incendie et de Secours vous remercie encore de votre accueil lors du passage des calendriers et vous souhaite une bonne année 2012.



Le CIS de Saint-Just.

## AMICALE LAÏQUE



Les participants à ce concours.

L'amicale laïque tourne une nouvelle page à la fin de la saison 2011 avec son lot de bons et mauvais moments. Les bons moments par toutes les rencontres entre sociétaires, que ce soit autour d'un tapis de cartes ou sur les jeux de boules, dans une ambiance très conviviale, et les mauvais moments avec la disparition brutale d'Henri Merle, membre actif, toujours prêt à donner un coup de main selon les besoins. En souvenir, un concours lui a été dédié le samedi 6 août 2011 et ce sont 32 participants qui se sont affrontés en trois parties avant de se retrouver devant un sympathique casse-croûte.

Les autres manifestations entre sociétaires se maintiennent avec une participation stable d'année en année.

En ce qui concerne les concours officiels, hormis le tête à tête du mois d'avril qui connaît un succès constant depuis plus de 10 ans, il est à noter une participation très moyenne pour les concours doublettes de l'été.

Pour les joueurs de la société, les résultats 2011 restent satisfaisants, avec une qualification au championnat de France FFSB à Lyon les 21, 22 et 23 juillet de la quadrette Lièvre Raphaël qui a atteint les 16<sup>e</sup> de finale en 3<sup>e</sup> division.

En fédération UFOLEP, trois quadrettes étaient qualifiées pour disputer le championnat de France

à Avion (62). En 4<sup>e</sup> division, la quadrette Guicherd atteint le 16<sup>e</sup> de finale, la quadrette Giraud Christian s'incline en demi-finale de la coupe de France et, en 3<sup>e</sup> division, la quadrette, composée de Gérard Delaye, André Recorbet, Roland Lièvre, Patrice Valois et Jean-Marc Garin, échoue en finale du championnat de France UFOLEP contre une équipe du Pas-de-Calais sur le score de 11 à 5.

Au cours de l'assemblée générale qui s'est déroulée le 22 octobre, divers travaux d'entretien ont été décidés et notamment l'aménagement de l'accès au terrain jouxtant le barbecue, compte tenu du projet d'extension du local des pompiers.



Les qualifiés au championnat de France UFOLEP.

Le repas annuel des membres actifs et honoraires aura lieu le samedi 21 janvier 2012.

## CALENDRIER DES ACTIVITÉS 2012

### CONCOURS DE CARTES

#### TAROT

Samedi 24 février 2012 à 14 h 30  
Se faire inscrire jusqu'au 22 février 2012  
au siège, ou par téléphone  
auprès d'un membre de la société.



#### BELOTE

Samedi 14 janvier 2012 à 14 h 30  
Mercredi 1<sup>er</sup> février 2012 à 14 h 30  
Mercredi 22 février 2012 à 14 h 30  
Samedi 3 mars 2012 à 14 h 30

### CONCOURS DE BOULES



#### OFFICIELS

Samedi 4 février 2012 :  
16 quadrettes 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> division  
Dimanche 8 avril 2012 :  
64 tête à tête 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> division  
Mardi 15 mai 2012 :  
8 quadrettes vétérans  
Samedi 14 juillet 2012 :  
32 doublettes 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> division  
Mardi 7 août 2012 :  
32 doublettes 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> division

#### SOCIÉTAIRES

But d'honneur à partir du 4 mars 2012  
Vendredi 18 mai 2012 à 17 h 30  
Vendredi 8 juin 2012 à 17 h 30  
Vendredi 29 juin 2012 à 17 h 30  
Samedi 7 juillet 2012 à 14 h (Mémorial Claude Villard)  
Samedi 4 août 2012 à 15 h  
Samedi 1<sup>er</sup> septembre 2012 à 14 h (fête)  
Dimanche 16 septembre 2012 à 9 h (tête à tête)

Pour les amateurs de Poker, des rencontres seront organisées à l'avenant, durant l'hiver.

## TENNIS DE TABLE

Très bonne année 2010-2011 puisque le MPPC a pu engager une 2<sup>e</sup> équipe en D4 pour la seconde phase de championnat. Deux 2<sup>e</sup> places sont venues récompenser les équipes. Petit bémol, l'équipe première n'a pas pu défendre ses chances de montée dans la division supérieure pour un problème administratif.

L'année 2011-2012 est l'année du renouvellement avec l'arrivée de 4 nouveaux jeunes joueurs (contre 2 départs), et de la nouveauté avec la création d'un site internet.

Les objectifs : le meilleur classement possible pour l'équipe première, et une montée en départementale 3 pour l'équipe 2.

Le club compte actuellement 11 licenciés, ce qui représente sa meilleure affluence depuis la saison 1996-1997.

Les contacts : **Jean-Pierre ANDRE**  
☎ 04.77.63.27.12 (heures des repas)  
**Georges SADE** - ☎ 06.81.13.85.55  
Le site INTERNET : <http://mppc-tt.fr>



De gauche à droite : La relève : Yann DUFFO  
Flavien BREGERAS - Rudy DELOMBRE - Lucas FARJOT  
Emrich COUTANT - Benjamin PATUREL.

**Date à retenir :**  
**Le samedi 18 février 2012, tournoi local.**

## TENNIS CLUB

Cette année aura été marquée par les 30 ans du club. Le 2 juillet 2011, toute la famille du tennis s'était donnée rendez-vous pour un après-midi festif : tournoi de doubles déguisés, mise en place d'un radar, Sacha s'adjudgeant le record avec une balle chronométrée à 201 km / h, démonstrations de tennis/fauteuil, match d'exhibition qui voyait s'affronter Sacha à Aurélien, château gonflable...

La journée s'est terminée autour du cochon à la broche préparé par le traiteur local et par une sympathique soirée dansante.

L'association tient à remercier toutes les personnes bénévoles qui, depuis 30 ans, s'investissent dans notre club pour que celui-ci continue à vivre.

Cette année aura vu aussi les belles performances des joueurs par équipe, avec le maintien en première série départementale de l'équipe fanion, l'équipe vétérans encore intouchable, imitée par l'équipe 3, les belles prestations de nos équipes jeunes en 13/14 ans et 15/16 ans. Félicitations à vous tous qui avez porté haut les couleurs de notre club.

L'école de tennis se porte bien avec plus de 20 enfants qui s'affrontent chaque mercredi.

A noter que le club peut être fier de compter dans ses rangs 2 nouveaux juges arbitres qui ont brillamment réussi les différents tests, Fred et Zan.



## ASSOCIATION FOOTBALL 81

La saison 2010-2011 restera marquée par la disparition de mamie Foschia. Depuis la création du club en 1977, elle a toujours été fidèle et présente tous les samedis et dimanches quel que soit le temps. Accompagnée du papy, elle a consacré une grande partie de sa vie au foot avec passion et gentillesse et ce bulletin est l'occasion de lui rendre hommage.

Côté sportif, la saison écoulée a connu des fortunes diverses : l'équipe 1, en 2<sup>e</sup> division du Roannais, a terminé à une 5<sup>e</sup> place décevante en concédant notamment trop de points contre des équipes largement à sa portée. L'équipe 2, quant à elle, a remporté le titre en 3<sup>e</sup> division pour la deuxième année consécutive, ce qui n'est pas un mince

exploit. Enfin, l'équipe 3, toujours dirigée par l'éternel Zinette, a terminé à une excellente 5<sup>e</sup> place en 4<sup>e</sup> division C.

Concernant la saison en cours, l'A.F.81 a encore inscrit 3 équipes en championnat seniors et a enregistré l'arrivée de nombreux joueurs, ce qui porte l'effectif global à plus de 55 licenciés.

L'équipe 1 est dirigée par un duo composé de Mickaël Giraud et Sébastien Foschia, l'équipe 2 par Axel Plagiau et l'équipe 3 par le fidèle Christian Reynaud dit Zinette.

Le club souhaite remercier l'ensemble de ses sponsors ainsi que la municipalité de St-Just-la-Pendue pour notamment l'entretien du stade municipal.

Par ailleurs, n'hésitez pas à consulter la page facebook de l'A.F.81 pour connaître les résultats ainsi que les dernières news.

Enfin, en cette fin d'année, l'A.F.81 vous présente ses meilleurs vœux pour 2012.



Mamie Foschia  
a laissé un grand vide.

4 joueurs de l'équipe 1 :  
Vincent Thomasson, Sylvain Pavallier,  
Vincent Bernardin et Benjamin Baissat.



## COMITÉ FNACA

C'est dans les années 70 que notre association fut créée à l'initiative d'anciens d'AFN de St-Just. Elle est représentée par notre président Joannès Giraud.

Au cours de l'année, les manifestations ont été reconduites comme suit :

- ☐ 13 mars : thé dansant.
- ☐ 19 mars : commémoration au Monument départemental à St-Etienne.
- ☐ 20 mars : commémoration à St-Just, défilé.
- ☐ 8 mai : commémoration de la guerre 39/45, défilé.
- ☐ 22 mai : congrès départemental à St-Priest-en-Jarez.
- ☐ 17 août : pique-nique annuel.
- ☐ 15 septembre : voyage d'une journée.
- ☐ 25 octobre : assemblée générale.



*Repas annuel.*

## SOCIÉTÉ DE CHASSE « ST HUBERT »

L'année 2011 restera marquée par la présence d'un nouveau bureau et les chasseurs satisfaits par le nouveau local situé 146 rue de l'Etang, acheté par la commune et avec la participation de notre association.

La société de chasse tient à remercier toutes les personnes qui ont œuvré pour les travaux réalisés ainsi que le Conseil Général pour leur subvention qui a servi à l'achat du mobilier (tables et chaises).

Nous profitons de ce bulletin pour remercier le voisinage pour sa compréhension lors de notre ball-trap.



*Assemblée générale des chasseurs.*

### **Repas de la chasse**

« propriétaires et chasseurs »  
le dimanche 4 mars 2012,  
à la salle polyvalente.

### **Concours de pétanque**

le vendredi 4 mai 2012 en nocturne,  
inscription dès 19 h  
(ancien stade de foot).

### **Tir aux pigeons**

le samedi 16 et le dimanche 17 juin 2012  
lieudit Le Passou

## ASSOCIATION TIR DES GENÊTS D'OR

L'année 2011 s'est déroulée sans évènement majeur.

La concurrence a été forte dans les compétitions officielles, le niveau des participants s'améliore chaque année.

Nos sociétaires n'ont pas accédé aux places d'honneur malgré des résultats encourageants. L'entraînement doit se poursuivre pour rivaliser avec nos concurrents.

Pour la seconde fois, nous avons participé à une triangulaire avec des clubs régionaux dans une ambiance sympathique.

La vie du club se poursuit et nous souhaitons faire connaître cette discipline aux jeunes générations qui, dans le temps, pourront assurer la relève.

Nous rappelons que le club est ouvert à tous. Nous serons heureux de vous accueillir tous les samedis de février à septembre.

Comme chaque année, nous profitons du bulletin pour remercier tout l'environnement pour l'indulgence et l'aide apportée à la pratique de ce sport.



## ASSOCIATION DES COMMERÇANTS ET ARTISANS

Nous souhaitons ouvrir cette tribune par une immense BSM !

BSM signifie Bonjour, S'il vous plaît, Merci, et c'est le sésame de la réussite de nos commerces.

Bonjour aux nouveaux habitants du village et ils sont nombreux : bienvenus à tous !

S'il vous plaît, c'est notre souhait. Cerné par les grandes surfaces, talonné par le e-commerce, le « petit » commerce fait de la résistance à St-Just : nous sommes là, sur place, chaque jour, dimanche compris, pour vous accueillir et être à l'écoute de vos besoins.

Savez-vous que dans notre village, vous bénéficiez de tout le « confort commercial » ? Pour

preuve : deux boulangeries-pâtisseries, deux coiffeurs tout public, deux centres d'esthétique très complets, deux bars-restaurants et PMU, un tabac-presse-loto-fleurs et cadeaux, un traiteur-boucher et une supérette auxquels s'ajoutent les forains le mercredi et le samedi sur le marché, et les artisans toujours de confiance et disponibles : garagiste-carrossier, contrôle technique automobile, électricien-plombier et menuisier-cuisiniste !

Merci enfin pour votre fidélité ! Et cette année encore, elle sera récompensée.

Le noyau dur de l'association des commerçants et artisans poursuit ses actions commerciales, avec deux grands évènements :

**Noël féerique** : le père Noël existe. Le 17 décembre 2011, il a accueilli avec sa bonhomie traditionnelle les enfants et les a emmenés en calèche à travers tout le village. Les plus grands se sont vus proposer dans chaque commerce des tickets à gratter pour gagner tablette tactile, TV écran plat 48", appareil photo numérique et des dizaines de bons d'achat.

**Le vide grenier** de l'association des commerçants et artisans sera le deuxième temps fort de l'animation commerciale, déjà la troisième édition.

2010 l'arrosait, 2011 le surchauffait, souhaitons que 2012 lui apporte la consécration afin que ce rendez-vous de l'échange soit parfait.

Avec votre participation, il le sera !

# ANCIENNES USINES



# 2011

